



# Conseil économique et social

Distr. générale  
7 novembre 2013  
Français  
Original : anglais/français

**Comité chargé des organisations  
non gouvernementales**  
**Session ordinaire de 2014**  
21-30 janvier et 7 février 2014

**Rapports quadriennaux pour la période 2009-2012  
présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général,  
en application de la résolution 1996/31 du Conseil  
économique et social, par les organisations non  
gouvernementales dotées du statut consultatif  
auprès du Conseil**

**Note du Secrétaire général**

**Additif**

## Table des matières

|  | <i>Page</i> |
|--|-------------|
| 1. International Council for Caring Communities . . . . .                                  | 3           |
| 2. Conseil international pour l'éducation des handicapés de la vue . . . . .               | 5           |
| 3. Conseil international des femmes juives . . . . .                                       | 6           |
| 4. Conseil international pour la gestion des programmes relatifs à la population . . . . . | 8           |
| 5. International Development Enterprises (India) . . . . .                                 | 9           |
| 6. Fédération internationale pour l'économie familiale . . . . .                           | 11          |
| 7. Fédération internationale des travailleurs du bâtiment et du bois . . . . .             | 12          |
| 8. Fédération internationale des journalistes . . . . .                                    | 14          |
| 9. Centre international d'éducation holistique du tourisme . . . . .                       | 16          |
| 10. International Initiative for Peace . . . . .   | 17          |
| 11. Institut international pour le développement de la citoyenneté . . . . .               | 18          |



|   |    |
|---|----|
| 12. Institut supérieur international des sciences criminelles . . . . .                           | 19 |
| 13. Mouvement international pour l'union fraternelle entre les races et les peuples . . . . .     | 21 |
| 14. Organisation internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale | 23 |
| 15. Iranian Elite Research Center. . . . .  | 25 |

## **1. International Council for Caring Communities**

**(Statut consultatif spécial accordé en 2001)**

### **Introduction**

L'organisation International Council for Caring Communities (le « Conseil ») s'intéresse aux problèmes posés par le vieillissement rapide de la population mondiale et aux perspectives qui y sont associées.

### **Objectifs et mission**

La mission du Conseil consiste à aider les collectivités, partout dans le monde, à faire face aux conséquences sociales, économiques et culturelles de l'allongement de la durée de vie et à prévoir des mesures visant à améliorer la qualité de la vie. Le Conseil recense les stratégies et les solutions efficaces et encourage les pays en développement et les pays développés à les adapter. L'intégration des questions relatives au vieillissement, en particulier dans les domaines de l'environnement et des technologies de l'information et des communications (TIC), est au cœur de la réflexion engagée par l'organisation à l'échelle mondiale. Chef de file de ce mouvement et vecteur de changement, le Conseil joue aussi le rôle de passerelle entre les universités, les institutions publiques, le secteur privé, les organisations non gouvernementales et les organismes et programmes des Nations Unies en vue de promouvoir une société ouverte à toutes les générations. Ses activités consistent notamment à organiser des conférences pendant les sessions de la Commission du développement social, à stimuler les partenariats public-privé et à organiser des concours internationaux de création architecturale pour les étudiants.

### **Changements à signaler**

Pas de changement à signaler.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

Des manifestations ont été organisées chaque année durant les sessions de la Commission du développement durable en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat). Le Conseil, à l'appui des travaux du Conseil économique et social, a publié « Music as a global resource compendium » en 2011, recueil de 105 projets de 55 pays qui constituent des solutions à des problèmes sociaux et économiques. Le recueil a fourni de la musique pour des collectivités durables, les survivants de traumatismes, les soins de santé physique et mentale, l'apprentissage tout au long de la vie et la consolidation de la paix. Le Conseil jette des ponts entre la recherche et la pratique. Depuis 1994, plus de 7 500 étudiants d'écoles d'architecture et de design de plus de 35 pays ont participé aux concours de création architecturale organisés par le Conseil sur le thème « Des collectivités intégrées : une société pour tous les âges », mettant l'accent sur l'intégration des personnes âgées dans la société. Le jury unique, composé d'architectes et de gérontologues, a sélectionné des lauréats originaires de plus de 20 pays. Leurs travaux ont été exposés au sixième Forum urbain mondial, qui s'est tenu à Naples (Italie) en 2012 et au Siège de l'ONU, à New York.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Durant la période considérée, le Conseil a participé aux réunions organisées par les Nations Unies indiquées ci-après : 2009 : quarante-septième session de la Commission du développement social (New York); réunion intergouvernementale préparatoire à la dix-septième session de la Commission du développement durable (New York); cinquante-troisième session de la Commission de la condition de la femme (New York); huitième session du Forum des Nations Unies sur les forêts (New York); dix-septième session de la Commission du développement durable (New York); huitième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones (New York); 2010 : cinquième session du Forum urbain mondial [Rio de Janeiro (Brésil)]; 2011 : neuvième session du Forum des Nations Unies sur les forêts (New York); quarante-neuvième session de la Commission du développement social (New York); cinquante-cinquième session de la Commission de la condition de la femme (New York); dix-neuvième session de la Commission du développement durable (New York); dixième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones (New York); 2012 : quinzième session de la Commission du développement social (New York); onzième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones (New York); sixième Forum urbain mondial [Naples (Italie)].

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

Le Conseil, en étroite coopération avec ONU-Habitat, tient une conférence annuelle à l'intention des missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies, consacrée aux questions touchant aux personnes âgées et aux objectifs du Millénaire pour le développement. Des déjeuners de travail sont organisés sur trois domaines thématiques et les résultats sont diffusés auprès des missions permanentes.

### **Initiatives prises à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'organisation, à l'appui des travaux du Conseil économique et social, a abordé des thèmes tels que la musique en tant qu'instrument de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, les technologies de l'information et des communications (TIC) et les effets de l'ère numérique sur le vieillissement. Outre l'ouvrage intitulé « Music as a global resource compendium » (version imprimée et CD), elle a publié un ouvrage intitulé « International student design competition : retrospective 1994-2005 » (2010); a tenu des sessions de travail de haut niveau sur les thèmes « Urban futures ... South meets North » (2010 et 2011, à l'appui de la Journée mondiale de l'habitat) et « Connecting the generations : youth and older persons as city changers »; et organisé une conférence et un concert sur le thème « Prosperity of cities ... South meets North », avec les lauréats du concours pour étudiants de 2012 pendant la session annuelle de la Commission du développement social.

### **Renseignements complémentaires**

Les représentants du Conseil ont assisté aussi au premier Forum international sur les soins de santé en 2010 et au Forum international de Guangzhou sur le thème « Harmony in an Urban Context in 2012 »; ces deux manifestations se sont tenues à Beijing.

## **2. Conseil international pour l'éducation des handicapés de la vue**

**(Statut consultatif spécial accordé en 1989)**

### **Introduction**

Fondé en 1952, le Conseil international pour l'éducation des handicapés de la vue est l'organisation des personnes et des agences dédiées aux besoins éducatifs scolaires et non scolaires des enfants malvoyants du monde entier.

### **Objectifs et mission**

Le Conseil a pour objectifs d'assurer l'accès et la pleine participation à l'éducation de tous les enfants et jeunes gens handicapés de la vue d'ici à 2015; de faire la promotion et fournir une assistance concernant la mise en place d'une capacité locale d'élaborer des programmes, dispenser des formations et identifier et fournir des matériels aux enfants et aux jeunes handicapés de la vue et à leurs parents, enseignants et autres personnes dans leur cadre de vie; de collaborer avec les réseaux et d'en tirer parti pour faire en sorte qu'un nombre nettement plus élevé d'enfants et de jeunes handicapés de la vue reçoivent une éducation générale de qualité; et de veiller à ce que les initiatives du Conseil soient basées sur des données actualisées relatives aux meilleures pratiques.

### **Changements à signaler**

Pas de changement à signaler.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

La Campagne mondiale pour l'éducation pour tous les enfants ayant un handicap visuel vise à faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons atteints de cécité et de baisse de la vision exercent leur droit à l'éducation. La Campagne, qui a été lancée en 2006, touche à trois objectifs du Millénaire pour le développement parmi les plus importants : rendre l'enseignement primaire universel; promouvoir l'égalité des sexes; mettre en place un partenariat mondial pour le développement. Elle intervient dans le cadre des systèmes éducatifs généraux et spéciaux des pays et appelle l'attention sur la sensibilisation à l'éducation des enfants handicapés de la vue. La fourniture d'un appui approprié aux cadres éducatifs et la création de cadres de remplacement en vue d'atteindre ceux qui sont exclus sont des aspects essentiels de la Campagne.

La Campagne est mise en œuvre dans 13 pays ciblés : El Salvador, Éthiopie, Équateur, Fidji, Guatemala, Honduras, Mozambique, Népal, Nicaragua, Pakistan, Paraguay, République dominicaine et Viet Nam; des préparatifs aux fins de la mise en œuvre de la Campagne sont en cours en Bolivie, au Burkina Faso, au Cambodge et en Palestine. Les données de 12 des pays (Fidji n'était pas inclus) ont révélé qu'en 2012 49 662 enfants handicapés de la vue supplémentaires étaient inscrits dans les écoles et que 29 416 enseignants et parents avaient suivi différentes formations.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Aucune participation n'a été précisée.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

Aucune coopération n'a été précisée.

### **Initiatives prises à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

Au titre de l'appui à l'objectif 2 du Millénaire pour le développement, le Conseil a mis en œuvre des initiatives relatives à l'enseignement supérieur au Cambodge, en Indonésie, aux Philippines et au Viet Nam en vue d'améliorer et d'étendre l'accès des étudiants handicapés de la vue à l'enseignement supérieur. L'initiative a mis l'accent sur trois domaines essentiels : a) l'accroissement de l'utilisation des techniques d'assistance visant à améliorer l'accès aux matériaux pédagogiques; b) la création de milieux universitaires plus accueillants pour les étudiants handicapés au moyen de programmes de sensibilisation et de formations à l'intention des enseignants et des étudiants non handicapés; c) la collaboration avec des universités et des ministères de l'enseignement en vue d'élaborer des politiques qui augmentent le nombre des universités inclusives dans les quatre pays. L'initiative a débouché sur une augmentation spectaculaire du nombre des inscriptions d'étudiants aveugles et malvoyants dans les universités des quatre pays, passé de 214 à plus de 900. Les taux d'abandon des études ont diminué et la satisfaction générale des étudiants s'est nettement améliorée.

## **3. Conseil international des femmes juives**

### **(Statut consultatif spécial accordé en 1969)**

#### **Introduction**

Fondé en 1912, le Conseil international des femmes juives est une organisation bénévole non partisane représentant 43 organisations de femmes qui œuvrent en faveur de la justice sociale et d'une meilleure vie pour tous sur les six continents. Le Conseil compte plus d'un million de membres. Il permet aux femmes du monde entier de se faire entendre et leur fournit une instance pour débattre de questions présentant un intérêt pour elles-mêmes, leur famille et la société en général. Le Conseil a des représentants permanents à New York, Genève et Vienne.

#### **Objectifs et mission**

Le Conseil pense globalement et agit localement. Il se fait le défenseur de questions telles que l'égalité des droits pour les femmes, les enfants, les personnes âgées et les groupes de population désavantagés. Il encourage l'entrepreneuriat et l'autonomisation des femmes, s'oppose à la violence domestique, s'emploie à mettre un terme à la traite des êtres humains, encourage le dialogue interconfessionnel et interculturel, lutte contre l'antisémitisme et le racisme, sensibilise aux questions touchant à la santé et à l'environnement et appuie l'éducation pour tous.

#### **Changements à signaler**

Pas de changement à signaler.

#### **Contribution à des activités des Nations Unies**

Durant la période considérée, le Conseil a œuvré à la promotion des activités des Nations Unies, a mené des activités de sensibilisation et de plaidoyer et a appelé à

l'action. Les comptes rendus sur toutes les manifestations auxquelles assistent ses représentants et les directives de l'ONU sont partagés sous forme électronique et affichés sur son site Web. Des mises à jour sur l'ONU sont inscrites à l'ordre du jour des réunions biennuelles du Comité exécutif. Les organisations affiliées au Conseil ont organisé des manifestations, des tables rondes et des discussions sur les questions relatives aux femmes, aux migrations, à l'eau et à la lutte contre la discrimination, le racisme et la xénophobie. Des informations sur les Journées internationales des Nations Unies et les célébrations connexes ont été distribuées ainsi que des brochures sur les questions dont traite l'ONU. Le Conseil a appuyé, rédigé et signé des déclarations, notamment la pétition rédigée en juin 2010 par le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme à l'appui de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité. Les membres du Conseil de sexe féminin ont assumé des rôles de direction dans nombre de Comités d'organisations non gouvernementales et sont déterminées à faire en sorte que les buts de ceux-ci soient atteints.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Durant la période considérée, le Conseil a participé aux manifestations ci-après : réunions d'information hebdomadaires du Département de l'information à l'intention des ONG (New York, 2009-2012); Conférence d'examen de Durban (Genève, 2009); quinzième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (Copenhague, 2009); conférences annuelles du Département de l'information et des organisations non gouvernementales (Mexico, 2009); cinquante-troisième à cinquante-sixième sessions de la Commission de la condition de la femme (New York, 2009-2012); Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio de Janeiro, Brésil, 2012); cinquante-troisième session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (Genève, 2012); dix-neuvième session du Comité international de bioéthique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Paris, 2012); dix-neuvième session du Conseil des droits de l'homme (Genève, 2012); célébration de la Journée internationale des personnes âgées (New York, 2010); Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale consacrée à la célébration du dixième anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Durban (New York, 2011); trente-sixième session de la Conférence générale de l'UNESCO (Paris, 2011).

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

Le Conseil est accrédité auprès du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) à New York et Genève et de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme (ONU-Femmes) et il est également associé au Département de l'information. Il a participé activement à New York, Vienne et Paris aux commissions programmatiques conjointes et aux comités et groupes de travail des organisations non gouvernementales, notamment ceux sur les droits de l'homme, le développement durable, la condition de la femme, la traite des êtres humains, la bioéthique internationale et la situation des filles. En outre, le Conseil maintient des relations officielles avec l'UNESCO. À chaque session de la Commission de la condition de la femme tenue durant la période considérée, il a organisé des ateliers portant sur le thème prioritaire, en partenariat avec d'autres organisations non gouvernementales.

### **Initiatives prises à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

Des organisations affiliées au Conseil prennent des initiatives au niveau local, qui appellent à l'action sur les sujets de préoccupation environnementaux et assure la promotion de la santé des femmes. Ces organisations affiliées sont encouragées à élaborer des projets indépendamment et conjointement avec des entités animées du même esprit afin d'atteindre les objectifs globaux des Nations Unies.

## **4. Conseil international pour la gestion des programmes relatifs à la population**

**(Statut consultatif spécial accordé en 1985)**

### **Introduction**

Le Conseil international pour la gestion des programmes relatifs à la population est une organisation non gouvernementale internationale qui s'emploie à accomplir sa mission qui est de gérer au mieux les programmes de population en vue de les rendre plus efficaces, efficients et équitables afin d'améliorer la qualité de la vie des populations. S'appuyant sur 40 ans d'expérience, le Conseil continue de s'attacher à discerner les préoccupations et questions pertinentes clefs ayant trait à la population et au développement en gardant à l'esprit les résultats de la Conférence internationale sur la population et le développement tenue au Caire en 1994. Il contribue à améliorer la gestion en utilisant trois stratégies de programme : renforcement de la capacité de direction et de gestion; mise en place de capacités générales et de bonnes pratiques; rôle de catalyseur pour les dialogues politiques, le plaidoyer et le réseautage. Le Conseil est une société enregistrée en Malaisie et dont le statut d'association à but non lucratif est reconnu aux États-Unis en vertu des dispositions 501 c) 3) du Code fédéral des impôts. Il compte actuellement 55 membres, qui sont des responsables de programmes de pays ou de grandes ONG dans les domaines de la population, de la santé procréative ou du VIH/sida et de grandes institutions de gestion.

### **Objectifs et mission**

La mission du Conseil est de gérer au mieux des programmes de qualité en matière de population au niveau national, régional et international. Comme la nature des programmes dans le domaine de la population change avec le temps et d'un pays à l'autre, les stratégies du Conseil ont évolué conformément aux besoins particuliers de chaque pays. Toutefois, à la suite de la Conférence internationale de 1994, le Conseil a ancré ses programmes de population dans les programmes relatifs à la santé procréative et le renforcement des liens entre population et développement durable.

### **Changements à signaler**

Pas de changement à signaler.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

Depuis 2009, le Conseil a entrepris un certain nombre d'activités visant à accroître l'appui des gouvernements, des partenaires de développement et des sociétés civiles en vue d'accorder la priorité aux programmes de planification

familiale et d'accroître les investissements effectués dans ceux-ci en plus d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Cela comprend des activités de plaidoyer auprès de parlementaires et d'élus ainsi que des dialogues avec les décideurs et les spécialistes de la planification des programmes en vue de revitaliser les programmes de planification familiale dans le cadre du programme de développement. Le Conseil s'occupe de questions ayant trait à la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de reproduction au moyen d'ateliers visant à renforcer les capacités et de directives. Le Conseil continue de renforcer les liens entre la santé sexuelle et procréative et le VIH/sida en menant un certain nombre d'activités visant à étendre les avantages de ces liens au niveau des programmes et de la fourniture des services.

#### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Le Conseil a participé à la Réunion organisée par le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) à Istanbul en 2011.

#### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

Durant la période considérée, le Conseil a participé aux activités suivantes : a) un projet mené en collaboration avec le FNUAP sur la question de la planification familiale en Asie et dans le Pacifique (2010-2012); b) un projet mené en collaboration avec le FNUAP en vue de renforcer la réponse nationale aux questions de santé maternelle en Inde (2011); c) un projet mené en collaboration avec ONUSIDA en vue de renforcer la direction et les organisations de la société civile en Asie du Sud (2010-2011); d) un projet mené en collaboration avec la Banque mondiale sur les liens entre la santé sexuelle et procréative et le VIH/sida en Éthiopie et en Ouganda (2010-2012); e) un colloque organisé en collaboration avec ONUSIDA et l'Organisation mondiale de la Santé sur les liens entre la santé sexuelle et procréative et le VIH/sida (2009).

#### **Initiatives prises à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

Le Conseil a contribué à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement : en renforçant les capacités au niveau des ministères de la Santé et des conseils des collectivités locales en vue de réduire la mortalité et la morbidité maternelles, en particulier en améliorant l'accès aux services pour les pauvres et les groupes de population exclus (objectif 5 A); en entreprenant des activités visant à dynamiser la planification familiale au moyen du renforcement des connaissances au niveau des parlementaires, des élus, des dirigeants des organisations de la société civile ainsi que des responsables des programmes des pouvoirs publics et des ONG (objectif 5 B); en renforçant la réponse pour la prévention du VIH au moyen d'initiatives qui relient le VIH/sida et les programmes et services de santé procréative (objectif 6).

## **5. International Development Enterprises (India)**

### **(Statut consultatif spécial accordé en 2005)**

#### **Introduction**

International Development Enterprises (India) est active dans 15 États en Inde. À la longue, l'organisation a touché plus de 1,3 million de familles de petits

agriculteurs, ayant des incidences sur la vie de plus de 7 millions de personnes au total. Rendre l'agriculture sur de petites parcelles plus rémunératrice, ce qui réduit la pauvreté, la faim et le dénuement, reste la ligne directrice de l'organisation. Sa technologie, conçue pour coûter un cinquième de celle de ses concurrents et convenir à des parcelles de 10 ares, elle est capable de générer des ventes au prix du marché non subventionné. Les caractéristiques de cette technologie sont les suivantes : faible coût; rendement élevé de l'investissement pour les agriculteurs (à l'issue d'une saison des semailles); divisibilité; possibilités d'expansion sans limite; maintenance aisée et économique; propulsion manuelle, remplaçant le capital par du travail.

### **Objectifs et mission**

L'objectif de l'organisation est de faire adopter les techniques « Krishak Bandhu » (Ami de l'agriculteur) par 5 millions de familles de petits agriculteurs, ce qui leur permettra d'augmenter leur revenu net de 400 dollars par an en accroissant leur production grâce à une utilisation rationnelle de l'irrigation. Elle assure la promotion de techniques de micro-irrigation à faible coût adaptées aux petites parcelles, qui permettent d'effectuer trois récoltes par an contre une seule pour les cultures pluviales de la mousson. Intervenant dans 15 des États les plus pauvres de l'Inde, l'organisation a aidé plus d'un million de familles de petits agriculteurs à produire deux récoltes supplémentaires par an, accroissant ainsi leur revenu de près de un milliard de dollars.

### **Changements à signaler**

Pas de changement à signaler.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

L'utilisation des techniques dont l'organisation fait la promotion permet aux agriculteurs d'assurer leur sécurité alimentaire et de produire un revenu supplémentaire qui sert à couvrir différentes dépenses. Les activités de l'organisation donnent aux agriculteurs pauvres les moyens de lutter contre la pauvreté, ce qui est en harmonie avec les activités et programmes des Nations Unies aux.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Aucune participation n'a été précisée.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

Durant la période considérée, l'ONG a travaillé en partenariat avec les organismes et institutions spécialisées des Nations Unies indiquées ci-après : a) le Fonds international de développement agricole (FIDA), qui a travaillé avec l'organisation dans plusieurs districts d'Orissa (Inde) en vue de promouvoir et de mettre en œuvre des techniques d'irrigation à faible coût adaptées aux petites parcelles et des systèmes d'intrants agricoles qui améliorent la productivité. L'organisation a également fourni un appui sur le plan technique et en matière de renforcement des capacités au FIDA dans le cadre de la mise en œuvre du programme à Madagascar et au Nicaragua; b) à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui a collaboré avec elle à la mise en

œuvre d'un projet financé par la Fondation Bill et Melinda Gates en vue d'entreprendre une analyse de la gestion de l'eau à des fins agricoles.

### **Initiatives prises à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

Au titre de l'objectif 1, 1,3 million de familles de petits agriculteurs (2012) vivant avec moins de 2 dollars par jour ont bénéficié de l'utilisation de techniques dont l'organisation fait la promotion. Leur revenu supplémentaire net de 1 milliard de dollars leur a permis de sortir de la pauvreté et d'améliorer leur santé et leur nutrition. Au total, 646 millions de jours de travail ont été générés pour les agriculteurs sans terre. Au titre de l'objectif 7, l'organisation a permis de réduire les émissions de carbone d'un volume équivalant à 2,5 millions de tonnes de dioxyde de carbone, d'économiser 870 millions de kilowattheures d'électricité, d'économiser 670 millions de litres de combustibles fossiles et d'économiser 5 milliards de mètres cubes d'eau.

## **6. Fédération internationale pour l'économie familiale**

**(Statut consultatif spécial accordé en 1981)**

### **Introduction**

La Fédération internationale pour l'économie familiale est la seule organisation mondiale œuvrant dans le domaine de l'économie familiale et des études de consommation. Elle a été fondée en 1908 pour servir de plate-forme d'échanges internationaux dans le domaine de l'économie familiale. Plus de 1 000 particuliers et 100 organisations dans plus de 50 pays du monde entier sont membres de la Fédération. Tous les membres sont invités à participer aux différents comités de la Fédération. Elle est représentée en Afrique, dans les Amériques, en Asie, en Europe et dans le Pacifique.

### **Objectifs et mission**

La Fédération vise à :

- a) Offrir des possibilités de réseautage entre professionnel au niveau mondial;
- b) Promouvoir l'économie familiale dans la vie quotidienne des particuliers et des familles;
- c) Promouvoir la formation continue en économie familiale;
- d) Offrir des possibilités au moyen de la pratique, de recherches et de partages entre professionnels en vue d'améliorer la qualité de la vie quotidienne des particuliers, des familles et des ménages dans le monde entier.

Les objectifs sont les suivants :

- a) Utiliser les instances de l'ONU plus activement pour mieux sensibiliser à la nécessité d'améliorer la qualité de la vie des familles et des individus et exhorter les gouvernements à prendre des mesures à cette fin;
- b) Tirer parti de l'éducation et des activités de consultation et de vulgarisation pour contribuer à la réalisation des objectifs des Nations Unies.

### **Changements à signaler**

Pas de changement à signaler.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

Durant la période considérée, la Fédération a organisé un symposium annuel relatif aux objectifs du Millénaire pour le développement. En coopération avec la FAO, le Conseil de la Fédération internationale a tenu une session extraordinaire sur la sécurité alimentaire en 2010. La Fédération a organisé un atelier lors de la Conférence annuelle du Département de l'information et des organisations non gouvernementales de 2011 tenue à Bonn. Une table ronde relative aux objectifs du Millénaire pour le développement s'est tenue lors du Congrès mondial de la Fédération en 2012. Les discours liminaires lors du Congrès mondial ont discuté des principaux aspects de l'Organisation des Nations Unies et de ses organismes, fonds et programmes; un représentant du bureau de l'UNESCO à Bangkok y a fait un discours.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Durant la période considérée, la Fédération internationale a participé aux sessions annuelles du Comité de la FAO sur la sécurité alimentaire mondiale et au Sommet mondial sur la sécurité alimentaire, en 2009. Elle a participé aussi aux conférences annuelles du Département de l'information et des organisations non gouvernementales, en Australie (2010) et à Bonn (2011).

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

En juillet 2010, la Fédération a, en coopération avec la FAO, organisé une réunion en Irlande sur le thème des défis de la sécurité alimentaire. En 2011, elle a participé au groupe de liaison préparant la Conférence du Département de l'information et des organisations non gouvernementales à Bonn. La Fédération a fait un exposé oral à la troisième session du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement en août 2012.

### **Initiatives prises à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

En 2010, la Fédération a conduit un colloque sur l'objectif 2. En 2011, la Fédération a publié une brochure indiquant sa position sur les objectifs du Millénaire pour le développement et a organisé une campagne de cartes postales sur le thème de l'éducation pour un développement durable.

### **Renseignements complémentaires**

Il n'y a aucun renseignement complémentaire.

## **7. Fédération internationale des travailleurs du bâtiment et du bois**

### **(Statut consultatif spécial accordé en 1997)**

#### **Introduction**

La Fédération internationale des travailleurs du bâtiment et du bois est la principale fédération syndicale mondiale des industries du bâtiment, de la construction, du bois, de la foresterie et des industries apparentées. L'organisation

représente 335 syndicats libres et démocratiques qui regroupent 12 millions de membres dans 130 pays. Elle est présente dans les pays suivants : Afrique du Sud, Brésil, Burkina Faso, Chili, Fédération de Russie, Inde, Kenya, Liban, Malaisie, Panama, Pérou, Philippines et Thaïlande.

### **Objectifs et mission**

L'organisation a pour objectifs de promouvoir et de défendre les droits des hommes et travailleurs et d'améliorer les conditions de travail en recourant à l'organisation, à des négociations, à des campagnes et à des projets de développement pour réaliser un développement durable.

### **Changements à signaler**

Pas de changement à signaler.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

La Fédération a mis en œuvre des programmes en faveur de l'égalité des sexes, organisant des comités de femmes, enrôlant des femmes, menant des campagnes de sensibilisation et tenant des ateliers de formation, créant des réseaux en faveur de l'autonomisation des femmes et s'attaquant au VIH/sida en négociant des clauses dans les accords collectifs.

La Fédération a mis en place des réseaux de jeunes, des formations et des festivals pour les jeunes syndicalistes en Allemagne (2010 et 2012) et a présidé le Groupe de travail sur les migrations du Conseil des syndicats mondiaux. La Fédération a créé 19 écoles à l'intention des enfants qui travaillent en Inde et a éduqué leurs parents pour qu'ils comprennent que la syndicalisation progressive des travailleurs compensera le revenu perdu lorsque leur enfant arrêtera de travailler; 12 000 enfants fréquentent aujourd'hui ces écoles. Un accord national a été signé avec la All India Bricks and Tiles Manufacturers Federation, qui représente 35 000 briqueteries et 7 millions de travailleurs en Inde. Au total, 100 000 travailleurs bénéficient d'un accord collectif, recevant un salaire de 16,5 % plus élevé que le barème fixé par le gouvernement dans les quatre districts syndicaux au Panjab. La même démarche est à présent suivie au Népal et au Bangladesh.

Dans le domaine du changement climatique et de la construction et de la foresterie durables, la Fédération organise les travailleurs du bois et de la foresterie au sein d'entreprises multinationales afin de leur assurer des conditions de vie décentes. Elle participe à l'élaboration de systèmes de certification et mène des activités de plaidoyer pour un cadre d'action en faveur de normes du travail. Elle fait aussi campagne pour la ratification mondiale des conventions de l'Organisation mondiale du Travail, en particulier la Convention sur les clauses de travail (contrats publics), 1949 (n° 94), s'agissant tout spécialement de la situation dans les entreprises nationales du secteur du bois.

La Fédération fait la promotion d'emplois verts et décents et l'acquisition de compétences. Elle prend part à des initiatives vertes parce que celles-ci amélioreront les conditions de travail. Elle organise des programmes de formation correspondant aux nouvelles demandes de compétences et fait campagne pour l'adoption de normes, en particulier de mécanismes de contrôle.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Durant la période considérée, la Fédération a participé aux réunions suivantes organisées par les Nations Unies : neuvième session du Forum des Nations Unies sur les forêts (New York, 2010); la Conférence des Nations Unies sur le développement durable [Rio de Janeiro (Brésil), 2012]; quinzième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (Copenhague, 2009); dix-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (Durban, Afrique du Sud, 2011), durant laquelle elle a fait pression pour que des mesures concrètes soient prises en vue de réduire les inégalités et de créer des emplois décents; la Conférence mondiale sur le travail des enfants (La Haye, mai 2010), où elle a présenté ses perspectives dans le thème plus large de l'action tripartite à la session sur le dialogue social en vue d'apporter des réponses effectives.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

La Fédération a élaboré des déclarations de principe, notamment en tant que contributions pour les documents finals adoptés à Rio de Janeiro; a fait campagne pour des emplois stables de qualité en vue de combattre le chômage et la précarité de l'emploi; et a contribué aux objectifs 1 et 7 du Millénaire pour le développement, s'agissant en particulier de l'élimination de l'extrême pauvreté et de la faim et de la réalisation de l'écoviabilité. Au Forum mondial sur les migrations et le développement, la Fédération a élaboré des stratégies coordonnées concernant la gouvernance internationale des migrations. Elle travaille de concert avec l'OIT en vue de promouvoir des emplois verts et décents dans le cadre de l'Initiative bâtiments durables et climat du Programme des Nations Unies pour l'Environnement.

### **Initiatives prises à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

Chaque année, l'organisation a célébré la Journée mondiale de lutte contre le sida le 1<sup>er</sup> décembre (objectif 6 du Millénaire pour le développement) et la Journée internationale de la femme le 8 mars (objectif 3).

## **8. Fédération internationale des journalistes**

### **(Statut consultatif spécial accordé en 1953)**

#### **Introduction**

La Fédération internationale des journalistes est la plus grande organisation de journalistes du monde. Créée une première fois en 1926, elle a été lancée de nouveau en 1946 et une fois encore, sous sa forme actuelle, en 1952. Aujourd'hui, la Fédération représente environ 600 000 membres dans plus de 100 pays. Elle assure la promotion de l'action internationale en vue de défendre la liberté de la presse et la justice sociale par l'intermédiaire de puissants syndicats libres et indépendants de journalistes. Elle a son siège à Bruxelles et des bureaux régionaux à Caracas, Dakar et Sidney (Australie). Les bureaux régionaux coordonnent les activités syndicales dans leur partie du monde.

## Objectifs et mission

Les principales activités de la Fédération et de ses syndicats membres sont :

- a) encourager la solidarité internationale en établissant des relations entre les syndicats de journalistes dans différents pays afin de renforcer l'organisation au sein des entreprises médiatiques mondiales et de promouvoir l'indépendance éditoriale et la qualité du journalisme;
- b) faire vigoureusement campagne pour les droits des journalistes et chercher à faire reconnaître des normes internationales minimales pour les droits professionnels et sociaux;
- c) faire campagne en faveur du pluralisme assuré en imposant des limites à la propriété de médias et en défendant les valeurs du service public au niveau de la diffusion et de toutes les formes de médias, y compris l'Internet;
- d) exiger que les droits d'auteur des journalistes soient protégés dans un nouvel environnement médiatique; ces droits occupent aujourd'hui une place centrale dans les exigences touchant à des normes décentes en matière de paye et de droits professionnels;
- e) exiger des conditions d'emploi décentes dans les médias pour tous, y compris pour la masse croissante de travailleurs indépendants ainsi que les salariés et les nouveaux acteurs dans les médias.

## Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

## Contribution à des activités des Nations Unies

Au cours des quatre dernières années, la Fédération a fait campagne au niveau mondial pour que les droits et libertés des journalistes soient respectés au niveau local. En particulier, elle a mis l'accent sur la sécurité des journalistes et sur la question de l'impunité, obtenant quelques résultats. En 2009, la Fédération a lancé une campagne à Mexico pour protéger les journalistes en Amérique latine, dont le slogan était « Protéger le messenger pour faire passer le message ». La campagne a souligné la situation critique en matière de sécurité à Mexico, où la criminalité organisée et la violence liée à la drogue créaient un mélange mortel pour les journalistes.

En Afrique, la Fédération et son affiliée africaine, la Fédération des journalistes africains, ont lancé une campagne en faveur de la sécurité des journalistes, qui a abouti en 2011 à l'adoption, pour la première fois de l'histoire africaine, d'une résolution sur la protection de la sécurité des journalistes, par la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples. Ce résultat, obtenu avec le solide appui des syndicats et des défenseurs de la liberté de la presse, a été un événement marquant qui a considérablement dynamisé les efforts déployés par la Fédération africaine en vue d'instaurer un environnement plus sûr pour les journalistes. Au Moyen-Orient, la Fédération a déposé un mémoire conjoint en tant qu'*amicus curiae* auprès de la Cour d'appel de l'Iraq dans l'affaire du journal *The Guardian*, qui était poursuivi pour diffamation. Dans la région de l'Asie-Pacifique, la Fédération a dirigé une campagne visant à obtenir justice pour plus de 30 journalistes qui avaient été assassinés dans la province de Maguindanao (Philippines). Cette attaque contre des professionnels des médias a conduit le Système d'échange international pour la liberté d'information, dont la Fédération est un membre fondateur, à proclamer la Journée internationale contre l'impunité.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Durant la période considérée, la Fédération a assisté aux sessions du Conseil des droits de l'homme à Genève comme indiqué ci-après : dixième session (2009), à laquelle elle a fait une déclaration durant la discussion sur le contre-terrorisme; treizième session (2010), à laquelle elle a fait une déclaration; dix-neuvième session (2012); et vingtième session (2012), à laquelle elle a fait une déclaration durant la discussion sur les exécutions sommaires.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

La Fédération a contribué au Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité depuis l'étape de la rédaction jusqu'au lancement officiel. Elle a également contribué à un rapport sur la sécurité des journalistes devant être présenté à la vingt-quatrième session du Conseil des droits de l'homme par le Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression.

### **Initiatives prises à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

La Fédération a adopté un programme de transversalisation de la problématique hommes-femmes pour faire en sorte que les questions qui préoccupent les femmes journalistes soient traitées aussi bien par les femmes que par les hommes, garantissant ainsi une véritable égalité des sexes sur le lieu de travail. Elle a également fait campagne, de concert avec toutes les fédérations syndicales mondiales, en faveur de conditions de travail décentes pour tous les travailleurs.

## **9. Centre international d'éducation holistique du tourisme**

**(Statut consultatif spécial accordé en 2005)**

### **Introduction**

Le Centre international d'éducation holistique du tourisme se consacre à l'élaboration de programmes d'éducation à la durabilité mondiale qui éduquent les jeunes gens en prônant « une culture de paix par le biais du tourisme ». Le Centre appuie ce type de programme dans les classes, les écoles et les collectivités dans de nombreux endroits dans le monde, aidant les éducateurs en matière de règlement des conflits et de réduction du vandalisme. Tout aussi attaché à l'écoviability, le Centre contribue à l'élaboration de plans et programmes de restauration de l'écosystème en appuyant des sites classés, des milieux marins et des sentiers pédestres. En s'appuyant sur une direction et des encouragements indéfectibles, il a développé un réseau mondial d'associés liés par des sites Web et des messageries électroniques qui est nourri au moyen de ressources locales lorsque cela est possible. Il est enregistré dans l'Ontario (Canada) et en tant qu'organisme de bienfaisance à Ottawa.

### **Objectifs et mission**

Le Centre s'emploie à promouvoir une culture de paix au moyen du tourisme, en utilisant des notions qui assurent une éducation au tourisme holistique et à la paix et à la durabilité. Il a pour objectif de faire fonctionner un centre de ressources pour

l'éducation au tourisme holistique mettant l'accent sur les contributions d'éducateurs du monde entier; de recueillir, étudier, analyser et élaborer des matériaux qui favorisent des collectivités saines et non-violentes au moyen d'une éducation au tourisme holistique; et de former les éducateurs à l'éducation au tourisme holistique encourageant une culture de paix au moyen du tourisme. Les enseignements sont basés sur l'application de recherches scientifiques.

### **Changements à signaler**

Pas de changement à signaler.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

Le Centre a travaillé sur le Comité pour la Journée internationale de la paix des Nations Unies. Il est également membre de la Educational Alliance for Sustainable Ontario, qui contribue à l'UNESCO et à la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Durant la période considérée, le Centre a participé aux réunions suivantes organisées par les Nations Unies : quinzième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (Copenhague, 2009); célébration de la Journée internationale de la paix (New York, 2011); Conférence des Nations Unies sur le développement durable [Rio de Janeiro (Brésil), 2012].

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

Aucune coopération n'a été précisée.

### **Initiatives prises à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

À l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement, la Fédération a organisé des ateliers en ligne à l'intention des enseignants et a participé à des téléconférences sur les thèmes du changement climatique, de l'eau, de la biodiversité, de l'éducation à la paix et des forêts. Durant la Journée mondiale de l'eau, le Centre a fourni un appui au projet de voyage en canoë entre Ottawa et Washington intitulé « Capital to capital by canoe 2012 ».

## **10. International Initiative for Peace**

### **(Statut consultatif spécial accordé en 2009)**

#### **Introduction**

International Initiative for Peace est une organisation indépendante enregistrée en 2006 en vue de promouvoir des institutions démocratiques, la justice, l'égalité et l'éducation et la formation dans le domaine de la prévention, de la gestion et du règlement des conflits internationaux.

### **Objectifs et mission**

Les objectifs et la mission consistent à prendre des mesures concrètes pour promouvoir le règlement pacifique des différends, assurer une entente mutuelle et faciliter l'intégration nationale et internationale en tant que préalable à des progrès dans le règlement des conflits.

### **Changements à signaler**

Pas de changement à signaler.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

Aucune contribution n'a été précisée.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'organisation a participé à la cinquante-cinquième session de la Commission de la condition de la femme (New York, 2011).

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

Aucune coopération n'a été précisée.

### **Initiatives prises à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

Aucune activité n'a été précisée.

## **11. Institut international pour le développement de la citoyenneté**

### **(Statut consultatif spécial accordé en 2009)**

#### **Introduction**

L'Institut international pour le développement de la citoyenneté est une organisation brésilienne fondée en 1998 qui assure la promotion de la coopération internationale, des droits de l'homme et du développement durable au Brésil et dans le reste du monde. Dans le cadre de tous ses projets, elle encourage la participation des enfants, des adolescents et des jeunes gens à des discussions et à la mise en œuvre des engagements relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement. Elle encourage, appuie et diffuse des pratiques touchant à la direction par des jeunes, le bénévolat et la participation citoyenne dans le respect de l'autodétermination des populations.

#### **Objectifs et mission**

L'Institut est opérationnel depuis 15 ans. Il a pour mission de promouvoir un développement humain durable et des compétences en vue de créer des technologies sociales, transférer des connaissances et partager des données d'expérience avec les gouvernements, les entreprises, les compagnies, le secteur associatif, les universités et les réseaux nationaux et internationaux qui œuvrent pour le développement de la démocratie. Il fournit des contributions techniques aux programmes et projets qu'il entreprend avec des partenaires locaux et les entités internationales qui œuvrent aux fins de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

**Changements à signaler**

Pas de changement à signaler.

**Contribution à des activités des Nations Unies**

Aucune contribution n'a été précisée.

**Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Durant la période considérée, l'Institut a participé aux réunions suivantes organisées par les Nations Unies à New York : **2010** : quarante-huitième session de la Commission du développement social; auditions interactives informelles de l'Assemblée générale avec les ONG, la société civile et le secteur privé; **2011** : quarante-neuvième session de la Commission du développement social; Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la jeunesse : dialogue et compréhension mutuelle; quatrième session de la Conférence des États Parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées; deuxième réunion intersessions de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable; **2012** : cinquantième session de la Commission du développement social; cinquante-sixième session de la Commission de la condition de la femme; première série de négociations informelles sur le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable; troisième réunion intersessions de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable; cinquième session de la Conférence des États Parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées .

**Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

L'Institut a coopéré avec les Nations Unies en coparrainant des projets opérationnels concernant le volontariat international, les objectifs du Millénaire pour le développement et la protection de l'enfance avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), les Volontaires des Nations Unies (VNU) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

**Initiatives prises à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'Institut a collaboré avec des universités en vue de promouvoir le volontariat. Ces projets ont renforcé la capacité de particuliers (étudiants et membres des communautés bénéficiaires) de tirer parti du développement durable local.

**12. Institut supérieur international des sciences criminelles**

**(Statut consultatif spécial accordé en 1989)**

**Introduction**

L'Institut supérieur international des sciences criminelles est une fondation italienne à but non lucratif qui se consacre à l'éducation, à la formation et à la recherche dans les domaines de la justice pénale comparée et des droits de l'homme. Depuis sa fondation, l'Institut a organisé plus de 510 conférences, séminaires éducatifs et réunions d'experts auxquels ont assisté 37 278 juristes de 165 pays, dont plus de 5 000 universitaires de 518 universités. Ces activités ont abouti à la publication de 146 volumes de recherches universitaires et scientifiques, ainsi que des actes de conférences relatives à la justice pénale internationale, au droit pénal

comparé, aux droits de l'homme et à des questions de droit pénal et de procédure pénale dans le cadre d'un pays particulier.

### **Objectifs et mission**

Depuis 40 ans, l'Institut contribue activement à l'établissement de systèmes de justice pénale plus efficaces dans le monde et au renforcement du respect des droits de l'homme et de l'État de droit.

### **Changements à signaler**

Pas de changement à signaler.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

Des activités menées par l'organisation ont principalement apporté un appui au maintien de la paix, à la réalisation de la bonne gouvernance et à la promotion des droits de l'homme, s'agissant principalement des questions relatives à la justice et à l'État de droit à la sortie des conflits. Un projet sur le thème de la justice à la sortie des conflits et des principes de l'islam, mené depuis 2009, vise à produire une note de synthèse sur questions actuelles relatives à la justice à la sortie des conflits au regard du droit musulman. Un autre projet, sur la lutte contre l'impunité et la promotion de la justice internationale, exécuté de 2007 à 2009, avait été conçu pour promouvoir des approches intégrées de la justice à l'issue des conflits et établir un lien entre les stratégies nationales et le rôle évolutif de la Cour pénale internationale, en renforçant la responsabilité et en réduisant l'impunité pour les crimes internationaux. En 2011, au titre d'un projet de renforcement des capacités du pouvoir judiciaire en Iraq, 10 juges ont été formés à la lutte contre le terrorisme. Un autre programme de formation a porté sur les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre et le génocide. En 2012, au titre d'un projet sur la protection des droits de l'homme en Afrique du Nord, une base de données a été créée sur les rapports des gouvernements, des médias, des ONG et d'autres sources publiques concernant le conflit en Libye en vue de compléter les travaux de la Commission internationale d'enquête sur la Libye. En 2012 également, au titre d'un programme d'assistance technique, 101 juges, procureurs et policiers à Bahreïn ont suivi une formation sur la protection internationale des droits de l'homme et l'amélioration de leurs capacités d'investigation et de poursuite.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Durant la période considérée, l'Institut a participé aux réunions suivantes organisées par les Nations Unies : **2009** : atelier international sur l'éducation à la justice pénale pour l'État de droit (Madrid), en préparation du douzième Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et la justice pénale; dix-huitième session de la Commission de la prévention du crime et la justice pénale (Vienne); **2010** : douzième Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et la justice pénale [Salvador (Brésil)], durant lequel il a organisé un atelier sur l'éducation à la justice pénale internationale pour l'État de droit et une réunion parallèle sur les principaux problèmes que pose la mondialisation de la justice pénale; l'Institut a également soumis trois déclarations écrites au Congrès ([A/CONF.213/NGO/2](#), [A/CONF.213/NGO/3](#) et [A/CONF.213/NGO/10](#)); dix-neuvième session de la Commission de la prévention du crime et la justice pénale (Vienne); réunion du Groupe d'experts sur la réponse de la justice pénale pour soutenir les victimes du

terrorisme, organisée par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) (Vienne); Réunion du Groupe d'experts de l'ONUDC sur les plateformes et les méthodes d'apprentissage en ligne contre le terrorisme, pour les praticiens de la justice pénale (Vienne); **2011** : deuxième réunion du Groupe d'experts sur la réponse de la justice pénale pour soutenir les victimes du terrorisme organisée par l'ONUDC (Bogota); vingtième session de la Commission de la prévention du crime et la justice pénale (Vienne); **2012** : vingt et unième session de la Commission de la prévention du crime et la justice pénale (Vienne).

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

L'organisation a fourni un appui au bureau de pays de l'ONUDC en Afghanistan en organisant un atelier sur l'achèvement du projet de code de procédure pénale (Vienne, 2009). L'initiative relative à la justice au niveau provincial conduite de 2004 à 2010 avec l'appui de l'ONUDC a permis de former au total 970 acteurs du secteur de la justice dans 19 provinces afghanes sur des questions ayant trait à la justice pénale. En 2010, l'Institut a conduit une formation à l'intention du personnel pénitentiaire afghan en utilisant des matériaux fournis par l'ONUDC. En coopération avec l'Équipe spéciale des Nations Unies de lutte contre le terrorisme, l'organisation a accueilli un atelier en 2010 sur les meilleures pratiques pour soutenir les victimes d'actes de terrorisme. En 2010, un séminaire sur le droit pénal et la charia s'est tenu, auquel ont assisté 25 membres du personnel de l'ONUDC. Durant 2011 et 2012, un stage de formation à la justice pénale internationale et comparée organisé en collaboration avec le PNUD à l'intention de juges en Iraq a traité de la justice pénale et des droits de l'homme en mettant l'accent sur la criminalité financière et la corruption.

### **Initiatives prises à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'organisation n'a pas mené d'activité particulière à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement parce que ceux-ci ne relèvent pas de son mandat.

## **13. Mouvement international pour l'union fraternelle entre les races et les peuples**

**(Statut consultatif spécial accordé en 1953)**

### **Introduction**

Le Mouvement international pour l'union fraternelle entre les races et les peuples est une fédération d'organisations et de personnes qui travaillent à promouvoir la compréhension, le dialogue et la coopération entre les races, les peuples et les groupes culturels et ethniques, dans l'esprit de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

### **Objectifs et mission**

Au niveau international, le Mouvement mène des activités de plaidoyer et fait campagne dans les instances internationales, par exemple en faisant des déclarations lors de réunions et conférences sur des questions liées à ses objectifs et priorités. Il organise des réunions et des séminaires de formation internationaux conformément à ses objectifs et collabore avec un certain nombre de réseaux d'ONG en vue de

mener des activités conjointes – un exemple est la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies, dont il est membre. Au niveau local, ses membres travaillent à promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales, lutter contre toutes les formes d'exclusion et de racisme et défendre les droits des personnes les plus vulnérables (en particulier les femmes, les enfants, les peuples autochtones et les minorités) dans les domaines du développement, de la santé et de l'éducation.

### **Changements à signaler**

Pas de changement à signaler.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

Chaque année, dans le cadre de la Commission de la condition de la femme, l'organisation, de concert avec d'autres membres du Comité des ONG sur la condition de la femme à New York, conduit un programme à l'intention de filles et de jeunes femmes originaires de différents pays. L'occasion est offerte à celles-ci de se familiariser avec les travaux de la Commission sur place et d'élaborer des stratégies aux fins de l'application des recommandations et résolutions adoptées par la Commission dans leurs pays respectifs. L'organisation aide les membres et partenaires à utiliser les mécanismes des Nations Unies sur le terrain, principalement dans le domaine des droits de l'homme. Au moyen de son bulletin et de son site Web, elle informe ses membres et associés des activités menées par l'ONU dans différents domaines, notamment ceux des droits de l'homme, des droits des femmes et des filles, des droits des peuples autochtones, de la discrimination raciale, de l'environnement et de la lutte contre la pauvreté. En septembre 2011, l'organisation a adressé une communication à la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne, ainsi qu'au Groupe de travail sur la détention arbitraire, organes du Conseil des droits de l'homme.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Pendant la période couverte par le présent rapport, l'organisation a assisté aux réunions suivantes organisées par les Nations Unies à Genève ou à New York : **2009** : les dixième, onzième et douzième sessions du Conseil des droits de l'homme; l'organisation a été une des ONG qui ont soumis une déclaration sur la paix et le racisme ([A/HRC/10/NGO/113](#)) et sur la paix et les migrations ([A/HRC/11/NGO/29](#)); la cinquante-troisième session de la Commission de la condition de la femme; la huitième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones; la sixième session de l'examen périodique universel; la dix-septième session de la Commission du développement durable; **2010** : les treizièmes et quizièmes sessions du Conseil des droits de l'homme; l'organisation a été l'une des ONG qui ont soumis une déclaration sur la paix et la solidarité internationale ([A/HRC/15/NGO/70](#)); la neuvième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones; la cinquante-quatrième session de la Commission de la condition de la femme; la dix-huitième session de la Commission du développement durable; **2011** : les seizième et dix-huitième sessions du Conseil des droits de l'homme; la cinquante-cinquième session de la Commission de la condition de la femme; l'organisation a été l'une des ONG qui ont soumis une déclaration sur les droits des filles ([E/CN.6/2011/NGO/60](#)); la dixième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones; la dix-neuvième session de la Commission du développement durable; **2012** : les dix-neuvième et vingt et unième sessions du Conseil des droits de l'homme; la quatorzième session de l'examen périodique

universel; la cinquante-sixième session de la Commission de la condition de la femme; l'organisation a été l'une des ONG qui ont soumis une déclaration sur les droits des filles (E/CN.6/2012/NGO/33); la onzième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones; la cinquantième session de la Commission du développement social.

#### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

Aucune coopération n'a été précisée.

#### **Initiatives prises à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

Dans le contexte de l'objectif 2 du Millénaire pour le développement, les membres de l'organisation au Cambodge ont lancé un programme préscolaire en 2000, qui avait un double but : premièrement, aider les enfants de milieux défavorisés vivant dans des zones éloignées, en majorité des Vietnamiens, à mieux s'intégrer dans le système éducatif cambodgien; deuxièmement, donner à ces enfants et à des enfants khmers la possibilité de vivre ensemble pacifiquement. Ce programme continue de se développer et à présent presque autant de filles que de garçons qui y participent. Une formation est dispensée aux enseignants. Depuis le lancement de ce programme, d'autres ONG ont bénéficié de la formation dispensée aux enseignants par des membres de l'organisation et ont ouvert un certain nombre d'écoles dans différents villages. Les membres en Inde, s'inspirant de ce modèle, ont établi un programme similaire, qui dispense aussi une formation aux enseignants selon le modèle élaboré au Cambodge.

### **14. Organisation internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale**

(Statut consultatif spécial accordé en 1981)

#### **Introduction**

L'Organisation internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale est une organisation non-gouvernementale indépendante internationale qui se consacre à faire respecter et à promouvoir la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale qui a été adoptée par l'Assemblée générale en 1963.

#### **Objectifs et mission**

En tant qu'organisation internationale s'occupant des droits de l'homme, sa philosophie et ses activités sont ancrées dans le principe d'égalité dans la dignité et dans les droits des peuples et des individus et, cherchant concrètement à arriver à cette fin, elle appelle au retour de la primauté du droit international. Dans ses activités, l'organisation accorde une attention spéciale aux idéologies et politiques qui, conformément aux règles établies du droit international et aux conventions internationales, sont considérées par l'Assemblée générale et d'autres organes de l'ONU comme constituant des formes de racisme et de discrimination raciale.

#### **Changements à signaler**

Pas de changement à signaler.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

Durant la période considérée, l'ONG a organisé de nombreuses manifestations parallèles à l'Office des Nations Unies à Genève sur des questions ayant trait à la Palestine et au Moyen-Orient, notamment les suivantes : un dialogue interactif entre ONG et le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967 à la quatorzième session du Conseil des droits de l'homme; document « The effects of using depleted uranium and prohibited weapons in the Middle East » à la quinzième session du Conseil des droits de l'homme; document « Human rights in Iraq » à la dix-septième session du Groupe de travail sur l'examen périodique universel; document « Human rights in Arab countries : the situation in Yemen, Iraq and Syria » à la dix-huitième session du Conseil des droits de l'homme; et document « Human rights in Palestine : the plight of Palestinian refugees » à la vingtième session du Conseil des droits de l'homme. L'organisation a aussi fourni des informations aux organes conventionnels des Nations Unies, aux titulaires de mandats au titre de procédures spéciales, au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et à la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI).

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Durant la période considérée, l'organisation a participé aux réunions suivantes organisées par l'ONU à Genève : réunions internationales des Nations Unies sur la question de Palestine (2009 et 2012), célébrations annuelles de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien; dixième à vingt et unième sessions du Conseil des droits de l'homme (2009-2012) et sessions du Groupe de travail sur l'examen périodique universel; cinquième à huitième sessions du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme; Forum social du Conseil des droits de l'homme (2009-2012); deuxième à cinquième sessions du Forum sur les questions relatives aux minorités; Conférence d'examen de Durban (2009); cinquante-huitième session du Comité des droits de l'enfant (2011); cinquante-cinquième session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (2011); quatre-vingtième session du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (2012); deuxième session du Groupe de travail à composition non limitée chargé d'examiner la possibilité d'élaborer un cadre réglementaire international relatif à la réglementation, à la supervision et au contrôle des activités des sociétés militaires et de sécurité privées (2012).

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

L'organisation s'est activement engagée auprès de la section Moyen-Orient et Afrique du Nord du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH). Elle a continué à participer à des activités conjointes avec le HCDH concernant le projet de déclaration sur le droit à la paix et a organisé des exposés, des groupes de discussion, des tables rondes, des séminaires, des ateliers et des manifestations parallèles à l'Office des Nations Unies à Genève.

### **Initiatives prises à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

Aucune activité n'a été précisée.

## 15. Iranian Elite Research Center

(Statut consultatif spécial accordé en 2005)

### Introduction

Le principal objectif de l'organisation est de promouvoir le développement durable.

### Objectifs et mission

Les objectifs et la mission sont les suivants :

- a) Promouvoir les activités de recherche dans le domaine du développement durable;
- b) Créer des bases de données sur les ONG et pour les ONG;
- c) Conduire des recherches sur les problèmes et défis sociaux existant dans le pays;
- d) D'offrir des services de conseil durant les processus de planification des organes gouvernementaux;
- e) Exécuter des projets et plans de recherche avec des organismes non gouvernementaux et gouvernementaux qui puissent être utiles au développement social du pays;
- f) Développer et promouvoir les relations entre les jeunes, les étudiants et les personnes s'employant à améliorer la qualité de la vie.

### Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

### Contribution à des activités des Nations Unies

Aucune contribution n'a été précisée.

### Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Durant la période considérée, l'organisation a participé aux réunions suivantes organisées par les Nations Unies : dixième, onzième, douzième, seizième, dix-huitième, dix-neuvième et vingt et unième sessions du Conseil des droits de l'homme (Genève, 2009-2012); cinquième et neuvième sessions de l'examen périodique universel (Genève, 2009 et 2010); Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (Copenhague, 2009); Conférence des Nations Unies sur le développement durable [Rio de Janeiro (Brésil), 2012].

### Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune coopération n'a été précisée.

### Initiatives prises à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a mené les activités suivantes à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement dans le nord de la République islamique d'Iran :

pour l'objectif 3, l'organisation a dispensé une formation au tissage de tapis à des femmes rurales en vue de créer des emplois d'auto-entrepreneur pour 200 personnes de 20 villages; pour l'objectif 2, l'organisation a équipé des bibliothèques scolaires dans 50 villages; pour l'objectif 6, l'organisation a effectué des visites médicales au moyen de la méthode du porte-à-porte; pour l'objectif 7, l'organisation a planté de jeunes plants dans des forêts endommagées lors de la Journée nationale de la plantation d'arbres et a sensibilisé à leur conservation.

---